



Syndicat des cadres de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

**Messieurs les Inspecteurs Généraux
Chargés de mission d'inspection**

Chartres le 25 mars 2011,

Messieurs,

Dans le cadre du projet de contrat Etat-ONF, il vous a été confié une mission d'inspection interministérielle pour que les missions des services RTM soient mieux identifiées et leur coût rémunéré à leur juste valeur.

EFA-CGC souhaite attirer votre attention sur la situation d'une certaine catégorie de personnel qui concoure à la réussite des missions confiées aux services RTM : il s'agit des agents non titulaires de ces services.

Ces agents représentent plus de 20% des personnels en poste au sein des services RTM. Ils occupent des postes spécialisés et qualifiés indispensables pour remplir les missions : hydrauliciens, géologues, géographes, informaticiens, sigistes, topographes, techniciens génie-civil... Le recrutement de ces agents est intimement lié à leur spécialité mais surtout à leur niveau de compétence.

Malgré une compétence unanimement reconnue, ces agents ne bénéficient d'aucune reconnaissance de leur engagement ni d'une gestion cohérente au sein des services RTM.

Cette situation n'est certes pas spécifique aux services RTM, elle existe également au sein de l'ONF et plus généralement au sein de la fonction publique.

Un protocole relatif à l'emploi des non titulaires dans les services publics est en cours de discussion entre l'Etat et les organisations syndicales. Mais, sans attendre les conclusions de l'accord, il est nécessaire d'effectuer un travail de cohérence pour que l'adéquation missions rémunérations soit réalisée avant toute mesure de titularisation. En effet, les niveaux de rémunération et de fonction sont décidés au cas par cas au moment du recrutement sans aucune cohérence globale. Cette situation entraîne alors de graves inégalités qui seraient alors confortées dans le cadre d'une titularisation.

Depuis 2006, malgré la pression constante d'EFA-CGC et les promesses de l'ONF, aucune avancée n'a été constatée. Les traitements salariaux inéquitables continuent à être appliqués, y compris lors de nouveaux recrutements. Dans ces conditions, une certaine démotivation des personnels des services RTM commence à se faire sentir.

Aussi, dans le cadre de votre mission, EFA-CGC appelle votre attention sur cette situation précaire des agents non titulaires.

Celle-ci se doit d'être réglée avec un objectif « gagnant-gagnant » afin que les services RTM ne perdent pas les compétences et l'expérience spécifiques de ces agents, indispensables et nécessaires pour remplir les missions de service public confiées aux services RTM.

Recevez, messieurs les Inspecteurs généraux, mes respectueuses salutations.

Le Secrétaire général adjoint,

Gilles VAN PETEGHEM

Syndicat des Cadres de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

EFA-CGC - BP 919 - 26009 VALENCE Cedex

Tél : 04 75 43 00 18 Fax : 04 75 55 67 08 Courriel : permanence@efa-cgc.fr